

COMMUNE DE SAINT PHILIBERT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

087

| | |
|-------------------------|--|
| Nombre de Conseillers : | |
| En exercice : 15 | |
| Présents : 12 | |
| Votants : 15 | |

L'an deux mille vingt à 19 heures, le 27 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PHILIBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. François LE COTILLEC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21.07.2020

PRÉSENTS : François LE COTILLEC - Philippe FLOHIC - Pierrick EZAN - Georges ALBOUY - Patrick AVALLE - Michèle BELLEGO - François BRUNEAU - Christina CARBONNET SUEUR - Nathalie CHOQUIER GUILBAUD - Anne DU BOISBAUDRY - Eric GUILLOU - Alain LAVACHERIE

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Marine BARDOU à P.FLOHIC - Armelle LE FOURNIER à M.BELLEGO - Rozenn ANTHOINE à A.DU BOISBAUDRY

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Christina CARBONNET SUEUR

DÉLIBÉRATION N° 2020.63

RESTAURATION SCOLAIRE : TARIFS

Par délibération en date du 26.03.2015, le conseil municipal a porté son choix sur la société Restoria pour la restauration scolaire.

Le contrat a été renouvelé le 3.9.2018 pour une durée de 3 ans. La durée initiale est renouvelable tacitement à l'issue de chaque période contractuelle par périodes

L'évolution de l'indice contractuel sur la base de mois de mars, mois de référence, correspond à une hausse de 1.795 %. (indice mars 2020 : 107.19 / indice mars 2019 : 105.30)

Rentrée scolaire 2019/2020 :

Pour 5 éléments, le prix du repas par Restoria est fixé à 2.75 € TTC.

Il a été proposé de vendre le repas à 2.82 € pour les enfants et 3.82 € pour les adultes

Rentrée scolaire 2020/2021 :

Pour 5 éléments, le prix du repas par Restoria est fixé à 2.80 € TTC.

Il est proposé d'appliquer la hausse présentée par le prestataire et donc de vendre le repas à 2.87 € pour les enfants et 3.89 € pour les adultes

A l'issue de cet exposé, le Conseil Municipal, par un vote à l'unanimité, valide les tarifs suivants pour le restaurant scolaire, à compter de la rentrée scolaire 2020/2021 :

* repas enfant : 2.87 €

* repas adulte : 3.89 €

Pour extrait conforme

Le Maire,

François LE COTILLEC

